



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017/DEC/176	OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE « ADMISSION EN CRECHE »
<u>Date du conseil municipal</u> 18/12/2017	
<u>Date de la convocation</u> 11/12/2017	
<u>Date de l'affichage</u> 19/12/2017	

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 11 décembre 2017.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Pascal HUÉ, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÈM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER.

Étaient absents représentés :

- Stéphanie CHARRET représentée par Simone JEROME
- Didier MOREAU représenté par Michel VEUX
- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Virginie SALITRA
- Jacob NALOUHOUNA représenté par Claude GODART
- Samira BOUJIDI représenté par Karine JARRY
- Pascal D'HOKER représenté par Monique DEVILAINE
- Stéphanie SCHUT représentée par Catherine HEUZE-DEVIES

Étaient absents :

- Rachida MOUALI

Monsieur Charles MURAT est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171226-2017-DEC-176-
DE
Date de télétransmission : 26/12/2017
Date de réception préfecture : 26/12/2017

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-21,

VU la délibération n°2014/AVR/065 en date du 5 décembre 2017 relative à la désignation de conseillers municipaux au sein des différentes commissions municipales,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre de la commission municipale « Admission en crèche »,

Après en avoir délibéré, avec un accord unanime pour procéder à un vote à main levée, à l'unanimité des voix exprimées (28),

ARTICLE Unique :

DESIGNE les membres à la commission municipale « Admission en crèche » comme suit :

COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ADMISSION EN CRECHE	<ul style="list-style-type: none">• Danielle BOUDET• Simone JEROME• Clotilde LAGOUTTE• Catherine HEUZE DEVIES	<ul style="list-style-type: none">• Anne-Marie OLAS• Karine JARRY• Sandrine NAGEL• Monique DEVILAINE

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 19 décembre 2017

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20171226-2017-DEC-176-
DE
Date de télétransmission : 26/12/2017
Date de réception préfecture : 26/12/2017